

<b>Type Diplôme : LICENCE</b>		
<b>COMPOSANTE</b>	<b>DROIT</b>	
<b>MENTION</b>	<b>DROIT</b>	
<b>Parcours-type</b>	<b>Double diplômes internationaux</b>	
Session LICENCE	<b>Seconde session/chance</b>	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
<b>Seconde chance</b>		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
<b>L3</b> : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
<b>Validation</b>		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
<b>L3</b> : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
<b>Compensation</b>		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence</a> <a href="#">Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</a> <a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		

LICENCE 1		DROIT											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1																	
UE	S1	UFD11 Fondamental : Droit public français						30	30										
Matière	S1	Droit constitutionnel 1			39	15						À déterminer							
UE	S1	UFD12 Fondamental: Droit privé français						6	6										
Matière	S1	Introduction au droit privé			39	15						À déterminer							
UE	S1	UFD13 Fondamental : Droit privé allemand						6	6										
Matière	S1	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 1			56	22						À déterminer							
UE	S1	UFD14 Fondamental : Droit public allemand						4	4										
Matière	S1	Cours Staatsrecht 1			34							À déterminer							
UE	S1	UEO15 Ouverture droit Allemand						4	4										
Matière	S1	Cours Strafrecht 1			34	22						À déterminer							
UE	S1	UEO16 Ouverture franco allemande						2	2										
Matière	S1	Interculturalité, introduction à la pensée juridique comparée			11							À déterminer							
UE	S1	OPTION Facultative																	
		2 matières maximum au choix																	
Matière	S1	CCI																	
Matière	S1	Langues étrangère																	
Matière	S1	Tutorat																	
Matière	S1	Sport																	
Matière	S1	Matière à valider par le CIFA																	
Semestre	S2	SEMESTRE 2																	
UE	S2	UFD21 Fondamental :Droit public français						30	30										
Matière	S2	Droit constitutionnel 2			39	15						À déterminer							
UE	S2	UFD22 Fondamental : Droit privé français						8	8										
Matière	S2	Droit civil : Famille			39	15						À déterminer							
UE	S2	UFD23 Fondamental : Droit privé allemand						6	6										
Matière	S2	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 2			56	22						À déterminer							
UE	S2	UEO24 Ouverture droit public allemand						5	5										
Matière	S2	Staatsrecht 2 (Grundrechte)			34							À déterminer							
UE	S2	UEO25 Ouverture droit allemand						1	1										
Matière	S2	Relations internationales			26							À déterminer							
UE	S2	UEO26 Ouverture droit allemand						2	2										
Matière	S2	Strafrecht 2			34							À déterminer							
UE	S2	OPTION Facultative																	
		2 matières maximum au choix																	
Matière	S2	CCI																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CIFA																	

Enseignements et évaluations  
 organisés par l'Université de LA  
 SARRE

LICENCE 2		DROIT											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
Semestre	S1	<b>SEMESTRE 3</b>																	
UE	S1	UFD31 Fondamental : Droit public français						8	8										
Matière	S1	Droit administratif			39	15													
UE	S1	UFD32 Fondamental: Droit privé français						8	8										
Matière	S1	Droit civil : obligations 1			39	15													
UE	S1	UFD33 Fondamental : Droit privé allemand						8	8										
Matière	S1	Schuldrecht 1			56														
Matière	S1	Droit des biens			22														
UE	S1	UEO34 Ouverture public allemand						6	6										
Matière	S1	Europarecht			44														
Matière	S1	Verwaltungsrecht			44														
UE	S1	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S2	CCI																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																	
Semestre	S2	<b>SEMESTRE 4</b>																	
UE	S2	UFD41 Fondamental : Droit public français						8	8										
Matière	S2	Droit administratif 2			39	15													
UE	S2	UFD42 Fondamental: Droit privé français						8	8										
Matière	S2	Droit des obligations			39	15													
UE	S2	UFD43 Ouverture droit français						9	9										
		<i>Droit des affaires</i>																	
Matière	S2	Histoire du droit et des institutions			30														
UE	S2	UEO44 Fondamental Droit français						5	5										
Matière	S2	Procédure pénale			22														
Matière	S2	Droit pénal			30														
UE	S1	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S2	CCI																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																	

Enseignements et évaluations organisées par l'Université de LA SARRE

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	<b>BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES</b>													
UE	S1	<b>DROIT CIVIL DES BIENS</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	<b>DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui						
Bloc	S1	<b>BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES</b>													
UE	S1	<b>DROIT DU TRAVAIL 1 ( relations individuelles) (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	<b>DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	<b>DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	<b>DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	<b>BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES</b>													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
Bloc	S1	<b>BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE</b>													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Écrit	1H
<b>PARCOURS DROIT PUBLIC</b>															
Bloc	S1	<b>BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES</b>													
UE	S1	<b>DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	<b>DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	<b>BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES</b>													
UE	S1	<b>DROIT DU TRAVAIL 1 ( relations individuelles) (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	<b>DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	<b>DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	<b>DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	<b>BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE</b>													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Écrit	1H
Bloc	S1	<b>BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES</b>													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															





LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>PARCOURS DROIT PUBLIC</b>															
Bloc	S2	<b>BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES</b>													
UE	S2	<b>CONTENTIEUX ADMINISTRATIF</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Contentieux administratif CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Contentieux administratif TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	<b>DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	<b>BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES</b>													
UE	S2	<b>DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	<b>DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	<b>DROIT INTERNATIONAL2 (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	<b>BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE</b>													
UE	ANNUEL	<b>Initiation à la recherche en droit comparé franco-allemand</b>	21			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	3H	Ecrit	3H maximum
Bloc	S2	<b>BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES</b>													
UE	S2	<b>Compétences informationnelles</b>		4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS ( voir annexe)													
<b>PARCOURS DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN</b>															
Bloc	S2	<b>BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES</b>													
UE	S2	<b>DROIT INTERNATIONAL 1</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	<b>DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	<b>BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES</b>													
UE	S2	<b>DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	<b>DROIT CIVIL 2 (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	<b>DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	<b>BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE</b>													
UE	ANNUEL	<b>Initiation à la recherche en droit comparé franco-allemand</b>	21			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	3H	Ecrit	3H maximum
Bloc	S2	<b>BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES</b>													
UE	S2	<b>Compétences informationnelles</b>		4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS ( voir annexe)													

